

Trop c'est trop: nous ne voulons pas d'une Suisse à 10 millions d'habitants!

Le fait est que la Suisse est un petit pays. Et l'on ne peut pas laisser le monde entier dans un petit pays !

C'est pourtant exactement ce qui se passe depuis 2007 : depuis l'introduction complète de la libre circulation des personnes avec l'UE, nous avons ouvert nos frontières aux 450 millions d'habitants de l'UE sans pouvoir contrôler combien nous en voulons en Suisse. Durant les 13 dernières années, un million de personnes sont ainsi venues dans notre pays, soit 75'000 chaque année. Et chaque année, ce sont en moyenne 50'000 personnes qui viennent en plus de la seule Union européenne – l'équivalent d'une ville comme Bienne ! Ce n'est pas étonnant que la Suisse soit totalement débordée ! Nous pouvons mettre un terme à cette situation avec un OUI à l'initiative de limitation.

En cas de OUI...

1. La main-d'œuvre bon marché de l'UE n'évincera plus les travailleurs suisses

Les immigrants de l'UE étant en majorité une main-d'œuvre bon marché, ils évincent les travailleurs suisses si ceux-ci n'acceptent pas des salaires stagnants, voire en baisse.

2. Nous pourrions enfin protéger nos terres cultivables et notre nature

Le million de personnes immigrées ces 13 dernières années a provoqué le bétonnage d'une surface équivalent à 57'000 terrains de football (logements et infrastructures).

3. Nous ne croupons plus dans les bouchons et les trains bondés

L'arrivée d'un million de personnes en seulement 13 ans est trop grande pour nos infrastructures - elles sont complètement débordées malgré des milliards d'investissements : depuis 2007, 541'000 nouvelles voitures circulent sur nos routes. Un million d'immigrants, cela signifie aussi 454'000 nouveaux logements.

4. Le prix du logement baissera

L'immigration démesurée provoque une augmentation de la demande de logements et une hausse massive des loyers et prix immobiliers. Ces coûts exorbitants forcent de nombreux Suisses à franchir tous les jours de longues distances entre le domicile et le travail.

5. L'école pourra à nouveau former sérieusement les enfants

De nombreuses classes d'école sont composées de plus de 50% d'enfants de langue étrangère, souvent originaires de familles sans instruction. L'enseignement en souffre. Selon une étude de l'institut Max-Planck de recherche pédagogique, les performances scolaires baissent déjà sensiblement avec une proportion de migrants de 20%.

6. L'afflux d'immigrants peu formés diminuera

La libre circulation des personnes nous apporte surtout des immigrants mal formés. 80% des immigrants UE constituent une main-d'œuvre bon marché sans qualification particulière.

7. Les entreprises suisses pourront recruter du personnel hautement qualifié

Sans libre circulation des personnes, les entreprises suisses peuvent recruter dans le monde entier les spécialistes qualifiées dont elles ont réellement besoin sans se laisser tromper par les critères de la libre circulation des personnes.

8. Nous protégeons les institutions sociales contre le pillage par les étrangers

Aujourd'hui déjà, 6 bénéficiaires de l'aide sociale sur 10 sont des étrangers. Les ressortissants UE sont plus souvent au chômage et reçoivent plus de prestations complémentaires que les Suisses. Ils touchent plus de la caisse de chômage qu'ils y versent. A long terme ils accroissent le découvert de l'AVS.

9. La Suisse sera plus sûre, notamment pour les femmes

Le nombre de migrants parmi les auteurs de crimes violents et sexuels ainsi que de violences domestiques est totalement disproportionné.

10. Nous autres Suisses, nous ne serons plus étrangers dans notre propre pays

Nos valeurs suisses sont de plus en plus effacées par des valeurs et idées apportées par le flot d'immigrants que subit la Suisse.

11. Les Suisses pourront enfin décider à nouveau qui peut venir dans notre pays

La majorité des Suissesses et des Suisses veut que l'on puisse décider nous-mêmes qui peut venir s'installer dans notre pays. C'est ce qu'a démontré le OUI à l'initiative pour le renvoi de 2020 et l'initiative contre l'immigration de masse de 2014. A cause de l'accord de libre circulation des personnes, ces deux devoirs constitutionnels n'ont pas pu être mis en œuvre. Nous pouvons corriger cela le 27 septembre 2020.